

A notre aimable et fidèle clientèle

Sierre, 28 janvier 2021

Déclaration d'impôts – Période fiscale 2020

Madame, Monsieur,

DS Fiduciaire, Duc & Fils SA vous propose de poursuivre son mandat avec confiance et compétence dans toutes vos démarches administratives et notamment pour le dépôt de votre prochaine **déclaration d'impôts 2020**.

Veillez prendre note des informations suivantes :



- **Sans un avis de votre part nous informant de la fin de notre mandat dans les 10 jours qui suivent le présent courrier**, nous gérons votre dossier et procéderons, en cas de besoin, à une demande de délai au Service Cantonal des Contributions.
Vous n'avez donc pas à payer les Fr. 20.00 réclamés dans le formulaire.
- Dès réception du formulaire de déclaration d'impôts et de tous les justificatifs selon liste jointe à la présente, vous pouvez nous les transmettre par poste ou directement auprès de notre réception.
- Notre nouvelle gamme tarifaire en relation avec les séances vous permet de bénéficier **du 1er ¼ d'heure de renseignements inclus** dans le tarif de la déclaration d'impôts.

Le délai de réclamation contre les taxations étant fixé à **30 jours**, nous vous prions donc de nous transmettre vos avis de taxations dès réception, afin que nous puissions les vérifier et, le cas échéant, procéder aux démarches nécessaires.

Nous vous rendons particulièrement attentif à la rubrique « **autres indications à nous fournir** », dans le document des « justificatifs à fournir », joint à la présente, nous vous rappelons que toutes omissions ou oublis pourra être sanctionné par une amende de la part du Service Cantonal des contributions.

Nous vous informons également que notre service fiscal est à même de vous renseigner et de vous conseiller pour tous vos projets financiers. Toutes les actions que vous envisagez ont un impact fiscal, que cela soit pour un investissement immobilier, un plan d'épargne, une planification de retraite ou un remboursement de dette. Nos spécialistes sont à votre disposition afin de vous conseiller sur la meilleure manière de procéder pour optimiser l'impact fiscal de ces opérations.

A ce sujet, si vous souhaitez de plus amples informations et/ou rencontrer l'un/e de nos conseiller/ère fiscal/e, Mme Gsponer ou M. Crettenand, n'hésitez pas à visiter notre site Internet www.dsfiduciaire.ch

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

DS Fiduciaire, Duc & Fils SA
Sébastien Duc

P.S. : Votre collaboration dans l'acquisition de nouveaux clients fiscaux vous fera bénéficier d'un rabais sur votre déclaration d'impôts 2020 de Chf 50.00 selon notre bon annexé.

Annexes : ment.